

### Valeurs de la République et laïcité

#### Objectifs pédagogiques

Formation déployée dans le cadre du plan national VRL : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-185>

À l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité :

- d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse
- d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations

La formation doit permettre aux participants :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels
- de travailler sur des cas pratiques

#### Programme

Représentations de la laïcité

Histoire de la laïcité et terminologie

Approche juridique de la laïcité, cadre légal

Analyse des situations professionnelles

Spécialisations :

- « Laïcité et usage des espaces publics »
- « Laïcité et relation socio-éducative »
- « Laïcité : accueil et relation avec les publics »

## PROGRAMME DE FORMATION

### Public concerné et prérequis pédagogiques

La formation Valeurs de la République et laïcité s'adresse aux agents publics ainsi qu'aux salariés et bénévoles associatifs en contact avec les publics

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

### Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

15 stagiaires (capacité maximum)

### Intervenant.e(s)

Formatrice habilitée depuis 2016

● Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)

### Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

- Apports théoriques et exercices pratiques – mises en situations
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires (livret dédié)

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

### Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

### Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

#### RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

## PROGRAMME DE FORMATION

### Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation Uriopss Hdf :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

*Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)*

### Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).